**Elaboration de programmes**

Plan de l’exposé

1-introduction.  
2-Définition des concepts : programmes et curriculum.  
3-Differentes approches pour l’elaboration des programmes :

•l’approche par les contenus  
•l’approche par les objectifs  
•l’approche par les compétences

Elaboration des programmes

Introduction :

L’élaboration des programmes est l’une des tâches les plus ardues que rencontrent les planification, elle est réalisée en prenant en compte :  
- les orientations de l’action éducative,  
- l’apprenant la société dans laquelle évolue cette apprenant.  
- Les savoirs et savoirs-faire acquérir.

Notons que l’orientation de l’action éducative s’effectue aux trois niveaux de décision de l’organisation de l’éducation :  
• Au niveau politique : on détermine des finalités de l’action.  
• Au niveau de la gestion de l’éducation : on précise les buts qui devraient conduire à réaliser les finalités cde la politique éducative.  
• Au niveau de la réalisation :on détermine les objectifs qui expriment les résultats attendus des actions qu’on entreprend pour atteindre les buts proposes au niveau de la gestion.

Quel que soit le programme à élaborer, les concepteurs doivent y répondre aux questions suivantes :  
• Quoi enseigner ? (choix des matières- sélection des contenus )  
• Pour qui ? (déterminer les profil des apprenants)   
• Pourquoi, (Que faut-il développer chez des apprenants ?)  
• Comment et avec quoi, (Quelles méthodes à adapter et quels moyens nécessaires à utiliser ?)  
• Comment vérifier que l’objectif est atteint ? (Types et instruments d’évaluation).

Définition d’un programme :  
Le terme programme désigne généralement le contenu d’une matière à un niveau donné du cursus scolaire. Il est accompagné d’instructions méthodologiques qui le justifient éventuellement et donnent des indications sur les méthodes ou l’approche que ses auteurs jugent la meilleure ou la plus pertinente pour enseigner cette matière .  
On emploi souvent le concept programme dans le sens de curriculum.  
Le curriculum est un programme au sens le plus large, c'est-à-dire un plan d’action qui comprend d’une manière générale :  
- Des programmes dans différentes matières.  
- La définition des finalités de l’éducation envisagée.  
- La spécification des activités d’enseignement et d’apprentissages qui impliquent le programme de contenu.  
- Des indications précises sur la manière dont l’enseignement ou l’élève sera évalué.

Un curriculum est exprimé habituellement en termes d’intentions, de contenus, de progressions, de méthodes et moyens à mettre en œuvre pour enseigner et d’évaluation. Il se fait , maintenu ou modifié, en fonction des idéologies en vigueur et des rapports de forces entre les acteurs. Il véhicule un ensemble de schèmes sociaux implicites, liés à l’organisation de la société.  
D’une manière générale on distingue deux curricula :   
- Curriculum apparent (construit), il s’agit de la programmation faite à partir d’objectifs explicitement d »finis.  
- Curriculum latent (caché) qui est relatif à tout ce que l’élève apprend à l’école sans que se soit explicitement enseigné.

Nous allons, dans cette exposé, utiliser le concept programme dans le sens de curriculum.

Différentes approches pour l’élaboration de programmes

Il existe , selon l’ordre d’apparition :  
- l’approche par les contenus.  
- l’approche par les objectifs.  
- l’approche par les compétences (référentiel)

l’approche par les contenus

l’approche par les contenus est la plus ancienne méthode d’élaboration des programmes. Elle puise ses fondements de la répartition des savoirs par les grec en sept catégories pour les enseigner séparément. Il s’agit essentiellement de :

- la géométrie.  
- L’arithmétique.  
- La philosophie.  
- La musique.  
- L’astronomie.  
- L’éloquence.  
- La grammaire.

De cette répartition sont apparues les différentes matières (disciplines) cloisonnées dont les contenus sont répartis graduellement suivant les années du cursus scolaire.  
Les défenseurs de cette approche avancent comme argument qu’elle représentent le meilleur moyen de préserver le patrimoine culturel universel et ce en le transmettant ainsi de génération en génération. C’est une organisation qui facilite l’évaluation des apprenants et leur passage d’une classe à une autre est basé sur la somme des connaissances exigée pendant une durée d’apprentissage .

On reproche tout de même à cette méthode le cloisonnement des matière (absence d’interdisciplinarité) et le fait de transmettre à l’apprenant certains savoirs dont il ne s’en servira jamais que ce soit durant sa vie d’enfant ou plus tard à l’âge adulte.

L’approche par les objectifs

C’est la conception moderne de l’élaboration des programmes. Elle est axée sur la méthodologie de Tyler (1950) que cet auteur a résumé en quatre questions :  
1- quels sont les buts éducatifs que poursuit l’école ?  
2- quelles expérience éducatives susceptibles de réaliser ces buts faut-il procurer à l’élève ?  
3- comment ce vécu éducatif doit il être organisé ?  
4- comment peut on déterminer si les buts sont atteints ?

Beaucoup d’auteurs se sont inspirés de la méthodologie de Tyler pour proposer d’autres façons d’élaborer des programmes, nous avons/  
• Hilda Taba (1962) propose les étapes suivantes pour l’élaboration des programmes :   
1. identification des besoins éducationnels.  
2. définition des objectifs.  
3. choix des contenus.  
4. mise au point des contenus.  
5. sélection des expériences d’apprentissage.  
6. organisation des expériences d’apprentissage.  
7. détermination des méthodes d’évaluation de l’enseignement.

• Gagné et Briggs (1974) proposent les étapes suivantes pour établir un système d’enseignement :  
1. analyse et identification des besoins.  
2. définition des buts et des objectifs.  
3. identification des moyens de satisfaire les besoins.  
4. mise au point des composantes du système.  
5. analyse des ressources nécessaires, des ressources disponibles et des contraintes.  
6. action pour supprimer ou modifier les contraintes.  
7. sélection ou élaboration du matériel d’enseignement.  
8. mise au point des méthodes d’évaluation.  
9. essai pratique, révision et nouvelle évaluation.  
10. ajustements, révision et nouvelle évaluation.  
11. évaluation sommative.  
12. mise en place du système opérationnel.

• Louis D’Hainaut (1980) estime que le plan de l’élaboration des programmes doit passer par quatre phrases qui sont :  
A. l’analyse des fins (buts) et la mise au point des objectifs.  
B. La sélection des contenus.  
C. La recherche des méthodes et des moyens d’enseignement.  
D. La mise au point des méthodes d’évaluation y compris la réalisation de ses instruments.

A)- l’analyse des buts et des objectifs :  
La planification d’un programme d’enseignement nécessaire d’avoir une certaine idée sur les objectifs visés. Ces objectifs deviennent des critères qui serviront à choisir le matériel, à définir le contenu du programme, à mettre au point des méthodes d’enseignement et à préparer les épreuves des examens.  
Tous les aspects du programme d’enseignement sont réellement des moyens qui permettent d’atteindre les objectifs, pour y parvenir il faut :

1. définir ou analyser la politique éducative :  
Ce point consiste à analyser ou à fixer :  
- les options fondamentales qui orientent l’éducation et particulièrement ses priorités individuelles ou social et les besoins ou demandes qu’elle doit satisfaire.  
- Les valeurs sur lesquelles elle s’appuie.  
- La conception de la connaissance et de la culture qui sous-tend.

2. la mise au point des buts :  
Il s’agit de préciser le résultat attendu de l’action éducative en terme de profil de l’apprenant, à cette fin :  
- on procédera à l’analyse des rôles, des fonction et des tâches que devra pouvoir remplir l’enseigné.  
- Cette analyse s’accompagnera d’une recherche des situations nécessaire ou souhaitables que devra pouvoir manifester l’enseigné et les valeurs qu’elles sous-tendent.  
- Enfin, chacun des buts ainsi trouvé , devra être évalué, particulièrement en ce qui concerne sa cohérence avec la politique éducative.

3. l’étude de la politique visée :  
Cela consiste à recenser et étudier les caractères de la population des futurs enseigné, qui devraient être pris en compte dans l’établissement des buts de l’éducation, les choix des matières à enseigner et la conception des expériences éducatives qui permettent d’atteindre les buts visés. Ces caractères peuvent être de nature :

- psychologie(maturation,perception,..)  
- pédagogique(acquis antérieurs,habitudes scolaires,…)  
- culturelle(valeurs véhiculées,modes de pensée privilégée,..)  
- sociologique(attentes de l’éducation,milieu familial,..)  
- linguistique(niveau de langue,structures de la langue,..)  
- physiologique(age,nutrition,..)

B/La détermination et l’analyse des contenus  
Les connaissances humaines et les opérations de l’intelligence sont organisées selon des structures et des classes qui facilitent considérablement l’aprentissage,d’une part parce qu’elles constituent une organisation logique et,d’autre part permettent des transferts.  
Il existe plusieurs formes possibles de traitement des contenus :  
La première est la forme de traitement cursif :  
C’est l’organisation dite verticale ou disciplinaire qui consiste à ordonnancer les contenus sous forme de matières(branches) séparées (cloisonnées). Ce cloisonnement systématique en branches présente contenues délimités et donne facilement lieu à un traitement caractérisé par la progression systématique dans la matière .En procédant ainsi,on est surtout attentif aux différent points qui doivent être traités successivement et aux relations entre les diverses parties. Certaines matières qui présentent nettement une construction séquentielle sont traités de cette façon (sciences exactes).  
La deuxième est la forme de traitement exemplatif : il s’agit de l’organisation horizontale ou pluridisciplinaire qui vise, contrairement à la première à grouper ( décloisonner ) certaines  
matières ( branches). Cette forme d'organisation des contenus est due à des considérations pratiques , notamment comme remède à la surcharge de matières . Quand on estime que le traitement du programme complet d'une matière n'est pas opportun , alors on se pose spontanément la question : à quels points faut il accorder la préférence ?lmmédiatement surgit aussi la question :à quelles conditions doit satisfaire un thème exemplatif?  
On admet, d'une manière générale , que le point choisi doit être de telle qualité que d'une part , il constitue une partie importante de la matière et illustre en même temps la méthode propre à la branche et , d'autre part que l'élève soit à même ^d'étudier , de façon autonome des points semblables , sur la base des connaissances et des aptitudes acquises .

Critères pour la sélection des contenus :  
Le choix des contenus doit être essentiellement fondé sur  
l'identification d'élément structuraux , de thèmes fondamentaux,  
d'exemples caractéristiques. Il faut également tenir compte de  
certains critères pragmatiques supplémentaires tels que :  
- servir de base pour l'enseignement ultérieur, que se soit à l'école ou en dehors de celle-ci.  
- Etre en rapport avec les problèmes actuels qui revêtent une importance pour la collectivité.  
- Faire face au patrimoine de la collectivité  
- Donner l'occasion de pratiquer plusieurs activités d'apprentissages individuelles et collectives. Une activité muiti-sensorielle augmente la motivation des élèves.

C/ Recherche des méthodes et des moyens  
Les objectifs une fois déterminés, il faut rechercher quelles méthodes et quels moyens sont les plus susceptibles de produire les résultats attendus,compte tenu des ressources disponibles .Le choix doit s'opérer par sélection , parmi l'éventail le plus large possible de méthodes des plus pertinentes par rapport aux objectifs.

D/ Mise au point de Y évaluation  
Enfin pour vérifier si les objectifs sont atteints ou pas, il faut élaborer un plan d'évaluation dans lequel on exprimera clairement :  
- les buts de l'évaluation  
- les critères sur lesquels elle s’appuiera  
- les méthodes et les moyens qu’elle mettra en œuvre.

L’approche par les compétentences  
L’approche par les compétences a pris naissance l’enseignement technique et professionnel puis répandue à l’enseignement général. Définition de la compétence :  
Une compétence est un ensemble intégré de savoir, de savoir être, de savoir faire et de savoir devenir, qui permettent,face à une catégorie de situation ,de s’adapter,de résoudre des problèmes et élaborer des projets .  
Compétence=(capacités+contenus)+sitauation/problème Il est recommandé dans un programme élaboré selon l’approche par les compétences finals par matières et pour année scolaire. Phases d’élaboration du programme

1- détermination de la compétence et des capacités qui s’y rapportent.  
2- Elaboration de la table spécification dans laquelle on combinera les capacités avec les contenus.

Structuration d’une table de spécification  
[http://im80.gulfup.com/KXGp7h.jpg](http://l.facebook.com/l.php?u=http%3A%2F%2Fim80.gulfup.com%2FKXGp7h.jpg&h=lAQHR9442&enc=AZPkojkYjsjqeraA61S7yyxKERSIzzXmI2-bRwbjiedGz1JvBtgrEUZO-3VNMIwyB4_CuuU5ILHgLO0cqY0S8KZ04HoC35XWFpmxA9yLcHyenXNGNZq98-gnEhPerCFaphDs9QFC92xwsgho4EUthAMA&s=1)

Exemple :

Compétence : A partir d’une situation vécue ou d’un dessin qui met en évidence différents problème de pollution de l’eau , de l’air que la pollution par bruit,l’élève devra identifier ces problèmes et propose des solutions à ces problèmes.

La table de spécification de cette compétence pourrait être la suivante :  
[http://im80.gulfup.com/hHxfc4.jpg](http://l.facebook.com/l.php?u=http%3A%2F%2Fim80.gulfup.com%2FhHxfc4.jpg&h=_AQHwoSMn&enc=AZNxwMVx4SbrFVO84zpZeGStG1aGJsQhvKsiUS2aWQXQa4K0aHXvIm2Sl_oKQarthR4VPCxhGwTAdFMa7me9HRg95UoOEckhn9uy_6KbFMbNHD64yJLQ2ph_zKXLxnJ0Z5P3FBTs1SXNCZWZ0FFWrP84&s=1)

Tableau récapitulatif de l’élaboration des programmes selon l’approche par les compétences  
[http://im80.gulfup.com/FzEaQE.jpg](http://l.facebook.com/l.php?u=http%3A%2F%2Fim80.gulfup.com%2FFzEaQE.jpg&h=BAQHH21D5&enc=AZOfVVQAwFV9Bkju-CngDL70JjZTKGvVDqJG1UXPntDzhxVn_ClKMutzn4dkgIsjxfQC23e3Jnvs9wT7hVgR4BZYZLLH_MPHlKrUSoa0rFruDBO5xH3QeJzf1FYjCf5RsDciHcVOvJAKtg2V-Ihm1cau&s=1)

4-références bibliographiques.  
l- D'hainaut (l) , Des fins aux objectifs de l'éducation, Ed. Nathan- labor,Paris-Bruxelles, 1980  
2- Lewy(A), La planification des programmes scolaires, Institut International de Planification de l'éducation, UNESCO.  
3- Decorte(E), Les fondements de l'action didactique, Ed.De Boeck, Paris-Bruxelles, 1996.  
4- Pastiaux(GetJ), Précis de pédagogie. Ed. Nathan , Paris 1996  
5- Roegiers(x), Une pédagogie de l'intégration, Ed.DE Boeck , Paris 2000.  
6- Gillet ( Pierre) , Construire la formation , ESF Editeur, Paris 1992